

**Dr Nacouma Augustin Bomba se prononce sur la crise éducative :**  
« Pour tout pays qui se respecte, le domaine de l'éducation, de la santé  
et de l'armement doit être pris au sérieux »

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 30 JANVIER 2020

532

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali

# IBK rattrapé par ses contradictions



**Soumaïla Cissé :** « L'incapacité notoire du  
Gouvernement dénoncée »



**Tiébilé Dramé face à la presse :** « Il faut se  
concentrer sur l'essentiel »

AMPI

AGENCE Malienne de presse d'information et de communication

# Malikilé

Quotidien d'information et de communication

La Direction & l'ensemble du personnel  
de Malikilé souhaitent à tous ses lecteurs et lectrices

Une Bonne et  
Heureuse Année



<b>Une</b>	Mali : IBK rattrapé par ses contradictions	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Éducation : Nouveau préavis de grève de 480 heures	<b>P.9</b>
	Plainte de Dioncounda Traoré contre Adama Dramé : L'ancien président enterré au tribunal de la Commune III	<b>P.9</b>
	Législatives à SAN : Les programmes pour le bon déroulement des législatives à venir	<b>P.9</b>
	Centre du Mali : La jeunesse Tabilal Pulaaku dénonce l'Etat	<b>P.10</b>
	Barkhane/zone des 3 régions : Le GTD-1 en action de déverrouillage	<b>P.10</b>
	Guerre au Mali : Entre camouflet et cacophonie	<b>P.11</b>
	Diéma : Un échange communautaire	<b>P.11</b>
<b>Actualité</b>	Après 7 ans de détention provisoire : Le Général SANOGO & Co libres	<b>P.13</b>
	Gestion de la crise scolaire : Un jeu de ping-pong !	<b>P.14</b>
	Coopération Mali-Japon : Le Japon offre plus de 12 000 tonnes de riz au Mali	<b>P.15</b>
	Liberté provisoire pour Amadou Haya Sanogo et coaccusés : Ce qu'en pensent les avocats des deux camps	<b>P.16</b>
	Dr Nacouma Augustin Bomba se prononce sur la crise éducative : « Pour tout pays qui se respecte, le domaine de l'éducation, de la santé et de l'armement doit être pris au sérieux »	<b>P.17</b>
<b>Politique</b>	Soumaïla Cissé : « L'incapacité notoire du Gouvernement dénoncée »	<b>P.19</b>
	Tiébilé Dramé face à la presse : « Il faut se concentrer sur l'essentiel »	<b>P.21</b>
	Programme National Éradication du Ver De Guinée : La vigilance doit être de mise	<b>P.23</b>
	Crise scolaire : L'année blanche en cours de téléchargement	<b>P.24</b>
	Risque d'escamotage des conclusions du DNI: Et si l'opposition avait raison ?	<b>P.26</b>
<b>Culture &amp; société</b>	FESTIVAL OGOBAGNA: La cotonnade au cœur de l'événement	<b>P.28</b>
<b>International</b>	Burkina Faso : Djibril Bassolé évacué en France	<b>P.29</b>
	Brexit : Les députés britanniques quittent le Parlement européen	<b>P.29</b>
<b>Sport</b>	Tirage éliminatoires coupe du monde : Magassouba appelle à l'union sacrée autour des Aigles	<b>P.30</b>

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

**P.9**



**P.13**



**P.23**



## Mali : IBK rattrapé par ses contradictions



**D**eux événements de haute portée nationale viennent de se produire qui témoignent des contradictions d'IBK dans la douloureuse et difficile gestion du Mali. Il s'agit de la libération du général Amadou Haya Sanogo, ce mardi 28 janvier 2020, après sept années de détention préventive, et des déclarations et prises de position de Dioncounda Traoré, Haut représentant du Président de la République pour les régions du centre, déclarations et prises de position qui tranchent avec la politique officielle prônée par le Président de la République et ses partenaires français et américains dans la lutte contre le terrorisme. Si la libération du général putschiste était attendue par beaucoup de Maliens, car sa détention était devenue un fardeau pour IBK, la prise de parole de l'ancien Président de la Transition de 2012 met son mentor dans une situation délicate. Dans l'un comme dans l'autre événement, IBK est rattrapé par son inconséquence qui l'a toujours caractérisé depuis son élection en 2013 et sa réélection en 2018.

Mise en délibéré pour ce mardi 28 janvier 2020, la demande de libération provisoire du général Amadou Haya Sanogo a été donc acceptée par le juge. Il ne s'agit pas vraiment d'une surprise car la presse malienne avait révélé depuis plusieurs mois que des tractations étaient en cours qui devraient aboutir à une liberté provisoire. En fait l'affaire Sanogo était devenue un brûlot qui menaçait le navire IBK à cause de sa dimen-

sion juridico-politique. D'un côté les familles des 21 bérets rouges tués et jetés dans une fosse commune et les organisations de défense des droits humains comme l'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH) et Amnesty International Mali (AI Mali) mettent la

pression pour que se tiennent un procès qui attend depuis sept (07) années. De l'autre, l'implication de hauts gradés de l'Armée malienne comme l'actuel ministre malien de la Défense, le Général de Division Ibrahima Dahirou Dembélé, ajoutée aux soupçons de supposées révélations de portée politique de Amadou Haya Sanogo ont sans doute eu raison d'un procès qui avait débordé du cadre purement judiciaire.

C'est le mercredi, 27 novembre 2013, qu'un commando dirigé par de hauts gradés de l'Armée malienne met aux arrêts celui qui était le tout puissant général Amadou Haya Sanogo. Le putschiste du 22 mars 2012 était alors accusé de « complicité d'enlèvements de personnes ». Ces événements se sont déroulés trois mois après l'élection d'IBK à la présidence de la République. C'était la période où beaucoup de Maliens croyaient en la force et la capacité de celui qu'on appelait le kankelentigui et dont le temps montrera tout le contraire. Plus le temps passe, plus les Maliens se convainquent que l'affaire Sanogo avait pris d'autres dimensions depuis la tentative avortée du procès de 2017 et sur-





tout après le tweet du ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement renvoyant sine die le procès qui aurait dû s'ouvrir le 13 janvier 2020. C'est la pire intrusion du politique dans le judiciaire depuis l'arrivée au pouvoir de IBK, intrusion qui sera dénoncée par les deux syndicats de la Magistrature, le Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA). S'il s'agit là d'une décision apparemment juridique, certains journaux nationaux font état d'une forte indemnisation des familles des 21 bérets rouges contre l'élargissement pure et simple de Amadou Haya Sanogo. La question est de savoir si le procès aura jamais lieu.

L'autre événement non moins important est la sortie médiatique de Dioncounda Traoré, Haut représentant du Président de la République pour les régions du centre, le jeudi 23 janvier 2020, lors d'une conférence de presse. À cette occasion, l'ancien Président de la Transition de 2012 a déclaré avoir envoyé des émissaires pour rencontrer les terroristes Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa en vue de pourparlers futurs. Dioncounda Traoré a-t-il eu l'aval de son « petit frère » de Président pour entreprendre ces actions ou s'agit-il d'une initiative personnelle ? C'est la question qu'on serait tenté de poser car IBK a toujours rejeté toute négociation avec les deux hommes considérés, à juste titre, comme des terroristes. Cette position est aussi celle de la France et des États-Unis dont les forces sont engagées aux côtés des pays du Sahel dans la lutte contre le terrorisme. On peut penser qu'IBK ne prendra jamais une telle décision

sans l'aval de ces deux puissances or celles-ci y sont fondamentalement opposées. Auquel cas ce sera l'objet d'une grande dissension entre Dioncounda Traoré et le Président de la République. On s'attend donc qu'IBK fasse une mise au point pour recadrer son Haut représentant. S'il le fait publiquement, il ne restera plus à Dioncounda Traoré qu'à démissionner car il s'agirait alors d'un désaveu. Quoi qu'il en soit cette situation montre à quel point il n'y a pas de coordination entre IBK et son Haut représentant pour les régions du centre dans la recherche de solutions à la crise qui secoue cette partie du Mali dont Dioncounda Traoré pense qu'elle est activée et entretenue par les djihadistes qu'il souhaite rencontrer.

Encore une fois, le Président IBK fait preuve de tâtonnements dans la gestion de la crise ma-

lienne. Il y a quelques jours, Mme Sy Kadiatou Sow déclarait que le Chef de l'État malien ne pouvait souffrir qu'on ne soit pas d'accord avec lui. On peut faire confiance à l'ancienne Gouverneure de Bamako car les deux personnalités se connaissent pour avoir milité ensemble dans l'ADEMA-PASJ depuis les années 1990. Cela expliquerait les décisions parfois unilatérales du Président de la République, ses voltefaces et ses colères, notamment à l'adresse de Tiébilé Dramé quand ce dernier était dans l'Opposition et le contestait régulièrement, et récemment contre le député Oumar Mariko quand celui-ci a demandé le départ de toutes les forces étrangères du Mali. IBK est arrivé au pouvoir au moment où tous les Maliens étaient debout contre la rébellion de certains touaregs du nord et le terrorisme, et voyaient en lui l'homme providentiel. Là où il aurait dû faire appel à toutes les forces politiques et de la société civile pour faire face à la menace contre l'intégrité du Mali et pour son unité, IBK a choisi de gouverner le Mali à la façon des occidentaux, oubliant que le Mali est un pays de consensus. La mise à l'écart de son propre parti politique, Rassemblement pour le Mali (RPM), participe de la même volonté d'exercer seul le pouvoir, tout le pouvoir. Le résultat est tel aujourd'hui qu'il a dû se tourner vers une partie de l'opposition pour entrer au Gouvernement. Mais le mal est fait et ce serait un miracle si avant la fin de son second et dernier mandat, IBK arrivait à retourner le Mali sur les rails. Il faudrait un véritable miracle.

■ **DIALA THIÉNY KONATÉ**



## Ammy Baba Cisse

La BBC va supprimer plus de 400 emplois en vue de faire économiser 100 millions d'Euros.



IBK, mon cher Président de la République, je vous souhaite un joyeux anniversaire. Que Dieu vous donne plus de courage!

Le président Erdogan accuse la Russie de ne pas respecter les accords qu'elle a conclus.

Le Général Moussa Sinko Coulibaly a perdu son père aujourd'hui à l'hôpital du Mali. Paix à son âme!

## Bina Sogoba

Voilà la photo des enfants Homosexuels de la commune 2 arrêtés le week-end dernier et donné aux policiers du 3<sup>em</sup> arrondissement de Bamako : Ils sont plus de 100 PD dans leur réseaux mais pour le moment c'est moins d'une vingtaine qui ont été arrêtés. Le week-end passé beaucoup de chef de famille ont été surpris de savoir que leurs enfants sont des PD à Bagadji et que leurs sexe ne servent plus à autre chose que uriner seulement car ils ont accepté de l'argent pour faire la piqûre. Les sexes de ces garçons ne connaîtront plus l'érection, ils ne trouveront plus d'enfants car c'est eux même qui sont sodomisés par d'autre homme( pénétré par leur derrière). Selon la source, ils sont rentrés dans ce réseau grâce aux grands frères du quartier et que leur siège se trouve à Sogoniko Hall de Bamako et au grand marché de Bamako( Certains centre de santé aussi sont cités dedans). Ils veulent vider ce pays dans le futur ou quoi? Déjà certaines filles avalent les pilules comme arachides quelques soit son prix, certains garçons portent des préservatifs maintenant des réseaux d'homosexuels qui prennent des comprimés ou font piqûres pour ne plus fonctionner et livrer leurs fesses. Conseils: - Ne vivons pas au dessus de nos moyens.  
- A force de vouloir faire la vie extra-exagérer, ces jeunes se sont retrouvé dans l'homosexualité et c'est triste.  
- Donnons-nous la main pour lutter ces genres de chose.



## Gouvernement du Mali



Arrivée de 15 véhicules blindés de type Cougars

Quinze véhicules blindés de type Cougars ont été réceptionnés hier soir par l'armée malienne à l'Aéroport International Modibo Keita –Senou. Il s'agit de la moitié des véhicules blindés offerts au Mali par les Emirats Arabes Unis. Les dispositions sont prises pour une livraison rapide du reste afin que les FAMa puissent y disposer dans les meilleurs délais ainsi que le reste des blindés de type Typhoon.

Koulouba, le 27 janvier 2020.

Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.E.M. Tiébilé DRAMÉ a décoré leurs Excellences M. Kenneth Chikere NWACHUKWNU, Ambassadeur de la République Fédérale du Nigéria et S.E Mme Catherine EVANS, Ambassadeur du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord tous en fin de mission au Mali. C'était, ce lundi 27 janvier, au cours d'une cérémonie de dîner offert en leur honneur.

En élevant ces deux Diplomates au Grade de « Grand Officier de l'Ordre National du Mali à titre Étranger », au nom de S.E.M Ibrahim Bou-bacar KEITA, Président de la République, Chef de l'État, le Ministre DRAMÉ, salue ainsi, les efforts accomplis par ces deux personnalités pour le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre leurs pays respectifs et le Mali.

En retour M. NWACHUKWNU et Mme EVANS ont laissé entendre qu'ils défendront toujours les intérêts du Mali partout où ils seront avant de saluer la résilience du peuple malien face la situation difficile qu'il traverse.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



## Primature du Mali



Tombouctou : Le Premier Ministre, Dr Boubou Cissé a quitté ce matin#Gao pour une visite de deux jours à Tombouctou.

Il a été accueilli à sa descente d'avion par le gouverneur de la région et les autorités administratives, politiques et militaires.

Au programme de cette première journée à Tombouctou, après les visites de courtoisie aux Notables, le Premier Ministre visitera les chantiers entamés dans la région (l'aérogare, la Gare routière, l'Institut de Formation des Maîtres).

Une rencontre avec les forces vives est également prévue dans l'après midi. BoubouCissé\_PM



### Fahad Ag Almahmoud

Le 31 mars 2012 tôt le matin Gao a été consécutivement attaqué par des colonnes du MUJAO (sortie de Bourem) et le mna (sorties Djebocks et Ansongo). Avec la complicité de certaines recrues le mujao fut le 1er à entrer à Gao en occupant les camps de gardes et de gendarmerie. Moins de deux mois après, le mna a été chassé de Gao par la coalition mujao-aqmi sous le commandement de l'algérien Moctar Bel Moctar.



Libération du capitaine/Général Sanogo, si le juge malien est incompetent à le juger il faut le libérer.

### Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humain

Centre d'Assistance et de Promotion des Droits Humains est à Ségou.

FORMATION DES MEMBRES DES OSC DE #SEGOU SUR LES MODES DE SAISINE DES JURIDICTIONS NATIONALES



La salle de formation du Centre Gabrielle CISSE de Ségou a abrité du 28 au 29 janvier 2020, un atelier de formation à l'adresse de #30\_femmes\_et\_jeunes, membres des Organisations de la Société Civile sur les modes de saisine des juridictions nationales.

Cette activité qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du sous-projet « Amélioration de l'accès des femmes et jeunes à la justice au Mali » est initiée par le Centre d'assistance et de promotion des

Droits Humains (CapDH) et financée par l'Organisation Internationale de Droit du Développement (IDLO).

Tous nos remerciements aux autorités de Ségou à travers Monsieur le Préfet et Madame la Maire pour avoir rehaussé la cérémonie d'ouverture en y prenant part.

#CapDH

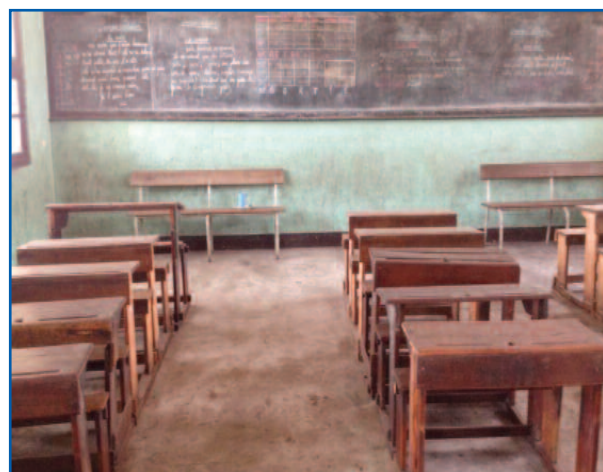
#IDLO

#Accès\_la\_justice



### Issa Fakaba Sissoko

Forte tension entre le gouvernement et les enseignants. La Synergie des syndicats des enseignants signataires du 15 octobre 2016 annonce de nouveaux mouvements de grèves de 480 heures, soient 20 jours ouvrables à partir du 17 février prochain. Des séries de grèves qui se poursuivront jusqu'au 13 mars prochain. Les enseignants continuent de réclamer « l'application immédiate de l'article 39 » de la loi portant statut du personnel de l'enseignement secondaire, fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale. Pendant ce temps, le gouvernement se dit déterminer à « éviter les mêmes perturbations que l'année dernière ». Une vague de recrutement d'au moins 15.000 enseignants a été lancée.



### Awa Sylla

Beaucoup de transhumés veulent quitter le navire de mon EX. Galedou Soumy cette fois ils vont rester deh parce que j'ai fermé la porte. Chacun lave ses assiettes avec de quitter.



### UVM (Université virtuelle du Mali)

2ème journée pédagogique: Nos équipes ont participé aux deux ateliers de la journée: Atelier1: Montage d'une capsule vidéo interactive. Animé par Med Ali Nahali et Abdel Ben Taziri Atelier3: Atelier de Développement pédagogique (ADEP):



## Forces Armées Maliennes

La réception de ces engins blindés a été faite par le Directeur du Matériel, des Hydrocarbures et du Transport des Armées, le Général de Brigade Moustaph Drabo à l'Aéroport International Président Modibo Kéita de #Bamako.



## Salif Diarrah

Le G5 Sahel élargit sa zone d'intervention, désormais les forces de défense des pays du #G5Sahel peuvent poursuivre les combattants terroristes dans les pays voisins, sur 100 km au-delà de leur frontière. #Mali #Niger #Mauritanie #BurkinaFaso #Tchad



## Nimaga Mahamadou

J'ai eu le privilège d'être invité par SEM Dennis B.Hankins, Ambassadeur des #USA au #Mali pour partager mon expérience diplomatique aux #USA avec les jeunes diplomates sous sa direction. Une bonne séance d'interaction fructueuse.

@MaliEmbassyUSA  
@USEmbassyMali  
@MaliMaeci



## Séga DIARRAH

Depuis 4 longues années au #Mali, nous sommes sans nouvelle du journaliste #Birama-Toure. Son ancien directeur de publication est en exil. Un dossier judiciaire est en cours mais avance péniblement. Où est donc Birama ?



## Justice Mali Justice

Issa Fakaba Sissoko  
Quand la Justice est en Panne, les Bourreaux deviennent des Victimes.



La justice malienne a commis un déni de justice en refusant de juger des criminels sans âme

Pourquoi Kidal n'est Jamais attaqué ?

Impossible d'organiser des élections dans ces conditions. Dissolution de l'Assemblée et plan B.

Rip.vous avez fait honneur à toute votre descendance.  
Seydou Oumar Traoré  
Les hommes du capitaine ont refusé de replier et on tenu. Ce qui explique le nombre élevé des victimes des deux côtés.

Allons nous continuer comme ça à attendre les djihadistes venir nous attaquer?.

Moussa Coulibaly  
il ne faut pas avoir honte ni avoir peur, quand la situation vous dépasse carrément, comme c'est le cas.il ft démissionner.

Oumar Ouologuem à LES FAMAS (forces armées malienne et de sécurité)  
Patriote Patriote  
Il faut mettre à contribution Dan ambassagou.Ils sont patriotes et savent où dénicher les terroristes.

C'est le MNLA qui est à la base de tout ça. Abas la CMA et alliés



## Éducation : Nouveau préavis de grève de 480 heures



La fin du bras de fer entre le gouvernement de Dr Boubou Cissé et les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 n'est pas pour maintenant. Le personnel enseignant de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale a déposé, le 27 janvier 2020, un nouveau préavis de grève de vingt (20) jours, soit 480 heures si sa revendication n'est pas prise en compte. Ce nouveau préavis signé par le SYPESCO, le SYNEB, SYNEFCT, SYNESEC, SYLDEF, FENAREC, COSES et le SNEC, va du lundi 17 au vendredi 21 février 2020, du lundi 24 au vendredi 28 février 2020, du lundi 2 au vendredi 6 mars et du lundi 9 au vendredi 13 mars 2020 inclus. À noter que ces enseignants grévistes revendiquent l'application immédiate de l'article 39 de la loi n° 2018-007 du 16 janvier 2018, portant statut du personnel de l'enseignement secondaire, de l'enseignement fondamental et de l'éducation préscolaire et spéciale.

## Législatives à SAN : Les programmes pour le bon déroulement des législatives à venir



Dans le cadre de la préparation des prochaines élections législatives dans le cercle de San, une réunion fut organisée par le Préfet du cercle, M. Amadou Dicko. La rencontre avait pour but, selon l'AMAP, de confirmer le projet de configuration des bureaux de vote du cercle. Dans cette localité, 573 bureaux de vote seraient à la disposition de 169.085 électeurs enregistrés. Un projet présenté par le chef de l'exécutif local qui n'a pas manqué de rappeler que les représentants de l'Etat ne sont présents que pour juger entre les candidats. Ce fut une occasion pour les autorités administratives locales, le re-

## Plainte de Dioncounda Traoré contre Adama Dramé : L'ancien président enterré au tribunal de la Commune III



Il n'y a plus de modestie pour les hauts responsables qui se croient plus que des dieux. Si l'honorable Soumaïla Cissé s'est engagé récemment à ne pas porter plainte contre un journaliste dans l'exercice de ses fonctions, le cercle fermé des démolisseurs de la République ne sont pas de cet avis. Un grand homme devrait savoir gérer, avec tact et responsabilité, certaines situations. Dioncounda Traoré (Dionkis), cet ancien Président de la République par intérim, frappé presque à mort par des manifestants le 21 Mai 2012, vient encore de rentrer tristement dans l'histoire.

Après un article de notre doyen et confrère de « Le SPHINX » Adama Dramé sur une de ses parcelles qu'il aurait vendue à l'INPS, Dioncounda Traoré, désigné pour engager un dialogue avec les groupes terroristes au centre du Mali, n'a pas su adapter cette formule dans sa propre situation. Face à Adama Dramé, il s'est empressé de porter plainte pour diffamation et même, demander une trentaine de millions contre un journal dont le promoteur est en exil forcé. Quelle démesure pour un homme qui a été de toutes les luttes démocratiques? Ce Dioncounda Traoré qui dit avoir pardonné à ceux qui ont failli lui ôter la vie n'a pas pu engager une discussion voire livrer un droit de réponse à nos confrères de « LE SPHINX ». Il voulait aussi, comme d'autres, en finir avec l'un des organes que le peuple adore et que les dirigeants véreux craignent de toute leur âme. Le Tout-Puissant, demeurant toujours la Seule force suprême, a encore veillé sur Adama Dramé de « LE SPHINX ». Le Tribunal de grande instance de la Commune III a débouté l'ancien Président de la République en déclarant nulle sa citation directe ce mardi 28 janvier 2020. Au moment où certains vestiges du mouvement démocratique et (mêmes les faitières) plaident pour la dépénalisation de la presse, un ancien Président de la République, à qui certains imputent la déconfiture du Mali, ne sait pas que la justice malienne, avec des juges conscients, ne laissera plus les violeurs de la constitution dicter leur loi aux autres. Même étant absent, Adama Dramé coupe le sommeil à ces responsables qui n'ont pas grand-chose à sauvegarder. Vive la presse et vive la justice!

présentant de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et les responsables des partis politiques de se rencontrer et d'échanger autour d'une table. Une révision générale a été portée sur la liste électorale qui, d'après le Préfet, sera utilisée pour le reste de cette année. À noter que les électeurs sont répartis entre 50 à 500 par bureau de vote.

## Centre du Mali : La jeunesse Tabilal Pulaaku dénonce l'Etat

La jeunesse de Tabilal Pulaaku, l'Association des Peuls, a fait le point de la situation sécuritaire au centre et engage l'Etat à prendre en main la sécurité. La jeunesse Tabilal Pulaaku regrette que les condamnations du gouvernement malien restent toujours verbales, alors que sur le terrain, les assassinats continuent de plus belle.

Tabilal Pulaaku a mis à profit sa rencontre avec la presse pour s'incliner devant la mémoire des milliers de victimes civiles et militaires de ces dernières années, "tombées sous les balles assassines des forces du mal et plus particulièrement à la mémoire des plus de 600 victimes innocentes dont les plus criminelles sont Koulogon, Ogossagou, Sobane-Da". L'association accuse l'Etat malien de manquer à son rôle d'impartialité. Elle regrette que les Peuls sont interdits de circuler librement à motos et de porter des armes même pour leur auto-défense alors que les chasseurs dozos circulent allégrement dans les villes et à motos et armés sans être inquiétés.

"Les Peuls sont pourchassés et les familles traditionnelles peules y compris les autochtones ont été forcées de partir laissant tout derrière elles", a lancé, le président de l'Association de la jeunesse Tabilal Pulaaku, Hamadoun Dicko. A l'en croire, du 23 mars au 31 décembre 2019, la communauté peule a enregistré au moins 45 attaques "lâches et barbares" perpétrées par l'armée et des milices occasionnant au moins 250 morts et plusieurs disparitions et déplacements.

Au cours de la rencontre, une vidéo a été projetée par les acteurs, dans laquelle on pouvait voir des chasseurs se glorifier à visage découvert d'avoir décapité, démembré et éventré un berger peul du nom de Boubou Hama Diagayette. La jeunesse Tabilal Pulaaku exhorte donc l'Etat malien



à : diligenter les enquêtes sur les graves violations des droits de l'Homme commises dans la région afin de lutter contre l'impunité, redéfinir le mandat des forces de défense et de sécurité dans ses zones d'intervention afin d'assurer la protection effective des populations et à poser des actions concrètes.

La jeunesse Tabilal Pulaaku encourage la Minusma à intensifier ses efforts de communication, de sensibilisation sur son mandat et ses différentes activités auprès des populations à travers les radios locales, encourager la Minusma à être plus apte aux côtés des FAMAs sur le terrain à travers des actions concrètes. Appuyer l'Etat dans la réalisation des enquêtes sur les graves violations des droits de l'Homme commises dans la région afin de lutter contre l'impunité.

■ **Ibrahim Ndiaye**

## Barkhane/zone des 3 régions : Le GTD-1 en action de déverrouillage

Du 2 au 17 janvier, le groupement tactique désert n°1 (GTD-1) « Acier » a effectué une opération dans la région du Gourma, au Mali. Appuyé par les forces armées maliennes, nigériennes et burkinabè ainsi que la force conjointe G5 Sahel, le GTD-1 a mené une opération conjointe dans la zone des « trois frontières » entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso. Sa mission était de réduire l'empreinte des groupes armés terroristes dans la région et de perturber l'ensemble de leur réseau logistique.

Le GTD-1 a d'abord reconquis une zone au sud-ouest de Gao, connue pour abriter des groupes armés terroristes. Le bouclage et le ratissage de la zone ont permis de mettre hors de combat un terroriste, avant de poursuivre ensuite avec la reconnaissance du village de Kaygourouten et les oueds aux alentours.

Grâce aux efforts conjugués du peloton de reconnaissance et d'intervention, des sections d'infanterie et du génie, une dizaine de terroristes ont pu être mis hors de combat tandis que de nombreux plots logistiques ont été découverts, cachés dans la végétation : de l'armement, des motos, des pick-ups, des denrées alimentaires ainsi que des médicaments ont notamment été saisis, avant d'être pour partie détruits.

Capitalisant sur les bons résultats du début d'opération et la déstabilisation des groupes armés terroristes dans la zone, la force a poursuivi ses actions de bouclage et de ratissage au nord de la frontière burkinabè. Pour son déploiement, le groupement tactique « Acier » a bénéficié du soutien du groupement tactique désert aérocombat pour une opération hélicoptérée d'ampleur, soulignant la réactivité et la capacité d'action dans toute la zone d'opération. Cette action a permis de confirmer les passages fréquents de groupes armés terroristes dans cette zone.

En fin de mission, le ratissage d'un autre oued dans la région de Bazasso a permis la saisie de nouvelles ressources, dont un sac contenant plus de 2 000 cartouches, et un autre de l'explosif. Enfin, le groupement tactique désert n°1 a mis hors de combat un responsable de l'approvisionnement en armes des terroristes dans la région de Léléhoy.

■ **Armée française**



## Guerre au Mali : Entre camouflet et cacophonie



**Q**ui croire et qui ne pas croire : Le Haut représentant du chef de l'Etat pour les régions du centre, à savoir Dioncounda Traoré, parle d'une éventuelle négociation avec les insurgés ; IBK (ainsi que les partenaires du Mali dont la France), jure la main sur le cœur ne jamais négocier et menace au demeurant ceux-là qui s'en prennent à ses amis toubabs. Et pendant ce temps, les attaques se font de plus en plus nombreuses et meurtrières et visent particulièrement les FAMAS et ceux de l'opération Barkhane visiblement incapables de contenir la menace. La guerre au Mali semble bien avoir poussé la France dans ses derniers retranchements et étaler ses limites au grand jour. Et ce n'est pas le seul enseignement

A la faveur d'une conférence de presse, le jeudi 23 janvier dernier, l'expresident de la transition et désormais Haut représentant du chef de l'Etat pour les régions du centre annonçait avoir personnellement « envoyé des émissaires en direction de Kouffa et Lyad pour leur dire que je suis disposé à discuter avec eux ».

« Nous sommes prêts à lancer les passerelles pour dialoguer avec tout le monde. Tout conflit se termine par un dialogue. Il faut à un moment donné, s'asseoir autour d'une table et discuter. On essaie le dialogue avec tout le monde sans exclusion », a-t-il précisé.

L'annonce n'a nullement eu pour effet de calmer les ardeurs des groupes armés dans la mesure où l'on déplore plusieurs attaques visant à la fois Barkhane et les FAMAS en milieu et fin de semaine dernière à Koro et Sokolo. Au demeurant, la négociation ainsi prônée par le Haut représentant du chef de l'Etat ne semble nullement être l'option du Président de la République lequel croit plutôt en ses amis français qui écartent toute idée de négociation. Et mieux, il a mis en garde contre toute velléité désobligeante contre eux.

Il a, en outre, validé le principe d'une armée européenne (TAKUBA) dans son pays. Sans oublier le don et l'achat de plusieurs véhicules blindés ainsi que de nouveaux types armements.

En clair, le Président de la République s'enfoncé dans l'option guerrière

## Diéma : Un échange communautaire



**S**euls la discussion et le dialogue peuvent résoudre certains problèmes, selon le Ministère de la Cohésion Sociale, de la Paix et de la Réconciliation Nationale et le Projet d'Appui à la Stabilisation et à la Paix (PASP) de GIZ, d'où l'organisation d'un dialogue communautaire, le lundi 27 janvier 2020, à Diéma. C'était en présence du Préfet du cercle de Diéma, Abou Diarra, du Président du Conseil de cercle, du Maire, du représentant du chef de village, des représentants de la société civile, du chef de la mission, des chefs des services techniques.

Les habitants de Diéma ont exprimé tout ce qu'ils avaient sur le cœur pour ce qui concerne l'esclavage, un phénomène de discrimination raciale qui les empêche, selon eux, de s'unir avec ceux (ou celles) qu'ils aiment. La population de Diéma a profité de ce dialogue pour se plaindre de toute leur douleur. Les résidents de cette localité ont, à travers cette rencontre, exprimé leur volonté pour la paix, la stabilité et le retour de tous les réfugiés chez eux.

pendant que son Haut Représentant prône le dialogue et la négociation. Une véritable cacophonie !

L'incompréhension est également perceptible côté français. Après avoir vainement appelé à l'union sacrée autour de la nouvelle opération dénommée TAKUBA, la France peine à drainer foule.

Censée regrouper 23 pays de l'Europe et de l'OTAN, l'initiative TAKUBA ne suscite pas grand intérêt pour l'instant. L'Allemagne a, semble-t-il, décliné l'offre. La Belgique a ironiquement annoncé l'envoi de 3 officiers en attendant les 140 promis dans les années à venir. D'autres ont préféré envoyer deux ou trois observateurs en attendant... Bref, l'Europe et l'OTAN semblent avoir les yeux plutôt rivés sur d'autres points chauds du globe (Libye, Moyen-Orient) et surtout, sur la menace russe et Turque. Un véritable camouflet pour la France de Macron dont le présumé leadership prend là un coup sérieux.

En tout état de cause, les groupes armés jihadistes ont là toutes les raisons de se frotter les mains.

■ B.S. Diarra



# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

## Après 7 ans de détention provisoire : Le Général SANOGO & Co libres

**L'auteur attitré du changement intervenu au Mali le 22 mars 2012 et ses co-détenus ont été libérés hier 28 janvier.**

Le capitaine Amadou Haya SANOGO s'est fait connaître par les maliens en renversant le régime de Amadou Toumani TOURÉ - ATT- un 22 mars 2012. Il sera promu général de corps d'armée, reconnu au plan international comme ayant eu le rang de chef d'État mais il sera aussi emprisonné, avec ses complices, par le président de la République qu'ils ont fait élire en 2013.

Depuis, « Haya » et ses co-accusés croupissaient en prison. Sept ans de « détention provisoire » (pour un maximum de 3 ans selon la loi) sans jugement. Les détenus étaient devenus par la force des choses non jugeables et non libérables en raison d'aléas extrajudiciaires. Des tentatives ont eu lieu pour les juger, à Sikasso puis à Bamako, mais elles ont toutes tourné court.

Il faut des corps pour juger un présumé coupable d'assassinats. Mais, les tests ADN (aux USA puis à Lyon en France) ont montré que les 21 corps déposés à la morgue de l'hôpital Ga-

briel TOURÉ ne sont pas ceux des 21 Bérets rouges pour lesquels SANOGO et ses compagnons d'infortune sont en détention.

C'est ce fait avéré qui a fait capoter la tentative de procès initié à Sikasso. Il fut renvoyé dans un premier temps pour être ensuite ré renvoyé. Aux débuts de ce mois de janvier 2020, on a encore transporté le général SANOGO de Selingu à Bamako pour le juger une fois encore avec ses compagnons.

À noter que deux membres éminents de ses proches collaborateurs sont aujourd'hui membres du gouvernement. Salif TRAORÉ, le ministre en charge de la Sécurité, n'a jamais été mis en cause dans cette affaire. Par contre, celui de la Défense, Dahirou DEMBELE, est du lot. Le ministre de la Justice, Malick COULIBALY, a indiqué que le général DEMBELE avait présenté sa démission pour comparaître devant la justice.

Le jugement était prévu pour le 13 janvier courant. Le jour même où IBK devait répondre à l'invitation du président Emmanuel MACRON à Pau. Et le président français avait demandé que ses invités du G5Sahel soient accompagnés par une liste de cinq personnalités. Une

d'elles correspondait au poste occupé par Dahirou DEMBELE.

Un dilemme qui a fait blanchir davantage les cheveux à IBK. Impossible de partir à Pau le 13 sans le ministre de la Défense et impossible de le juger à la même date. IBK a paré au plus pressé : refuser la démission en attendant de voir venir. Il est donc parti répondre à ce que beaucoup qualifient de convocation de Pau en compagnie du ministre de la Défense. Du coup, les magistrats compétents ont renvoyé encore le jugement déjà mainte fois renvoyé. Suivront alors des « fuites » (savamment organisées ?) pour préparer l'opinion : SANOGO va être libéré. Des dates ont été avancées puis reportées.

Mais, avec l'interview du Garde des sceaux avec un confrère de l'ORTM, l'on a compris clairement que les détenus allaient être libérés. En effet, Malick COULIBALY a expliqué que compte tenu de certains paramètres, il fallait tordre le coup à la loi pour sauver la situation. Il a eu cette formule à cet égard : « Périssent un principe plutôt que périssent l'État ».

Ainsi ce mardi 21 janvier 2020, l'événement historique du jour fût la libération de SANOGO & Co.

**■ Amadou TALL**



## Gestion de la crise scolaire : Un jeu de ping-pong !



**L'école malienne est paralysée, depuis la rentrée scolaire 2019-2020, par une série de grèves des syndicats de l'éducation. Le gouvernement et les syndicats d'enseignants n'arrivent pas à souffler dans la même trompette. Conséquence, toutes les écoles publiques sont fermées. La situation dépasse le seuil de l'imagination.**

**A**u Mali, le système éducatif est en dégradation. Les années mutilées se suivent au détriment de la qualité. Etudier au Mali est de nos jours un véritable casse-tête. On a du mal à respecter le temps d'apprentissage des élèves. A ce rythme, il serait quasi impossible de préparer la relève des cadres. Or l'avenir de toute nation repose sur sa jeunesse. Ce slogan est loin d'être une réalité dans notre pays. La baisse de niveau est sur toutes les lèvres mais jamais on ne s'est donné la peine de faire un diagnostic sans complaisance de notre système. Chaque fois, les décisions prises ont trait à sauver l'année scolaire.

Depuis un certain temps le torchon brûle entre les partenaires de l'école malienne, après les menaces proférées par le chef du gouverne-

ment, Dr Boubou Cissé, une situation qui a mis de l'huile sur le feu. Il s'agit pour le PM de trouver une situation palliative pour combler le vide laissé par les syndicats. Des menaces qu'il a d'ailleurs mis en application en lançant un recrutement de 15300 jeunes volontaires. Ces jeunes recrutés signeront un contrat de 6 mois. Le moins qu'on puisse dire est que le gouvernement, au lieu de chercher à sauver l'école malienne malade, cherche à sauver des années scolaires. A quel résultat peut-on s'attendre avec ce recrutement ? Des jeunes qui n'ont aucune expérience doivent préparer les candidats aux différents examens de fin d'année. Notre école est au bord du gouffre.

Selon plusieurs observateurs, l'école semble être le dernier souci du PM. Pour eux, le gouvernement ne devrait pas s'aventurer, seul, dans une tentative de traversée de la mer. Le recrutement en cours est loin d'être la solution à la crise que vit l'école malienne. Il convient de prôner le dialogue quelles qu'en soient les circonstances.

Comme dans un jeu de ping-pong, un seul point de discorde les oppose. Il s'agit de l'application de l'article 39 de la loi N° 2018-007 du 16 janvier 2018, portant statut du personnel enseignant de l'Enseignement secondaire, de

l'Enseignement fondamental et de l'Education préscolaire et spéciale. Le jeudi dernier, ils avaient battu le pavé pour dénoncer le comportement de l'Etat face à l'application d'une disposition de la loi. Mais, malheureusement, ce fut peine perdue pour eux, car l'Etat est dans la dynamique de ne pas prendre en compte cette loi qui fait d'ailleurs couler beaucoup de salives.

Dès l'annonce de cette nouvelle, les enseignants, après plusieurs concertations ont déposé systématiquement un nouveau préavis de grève. Ce préavis de 20 jours, soit 480 heures, allant de lundi au vendredi 21 février, du 24 février au 28 février 2020, du 2 mars au 6 mars et du lundi 9 mars au vendredi 17 mars 2020 inclus, si la revendication ci-dessus citée n'est pas satisfaite. Toutefois, ils se disent ouverts au dialogue.

Jusqu'où ira ce bras de fer ? A quand un système éducatif performant ? N'est-il pas temps de mettre fin à cette grève intempestive ? Autant de questions qui coupent le sommeil aux Maliens.

■ Ibrahim Sanogo

## Coopération Mali-Japon : Le Japon offre plus de 12 000 tonnes de riz au Mali

La cérémonie de remise de 12 000 tonnes de riz du Japon aux populations maliennes s'est tenue, mardi dernier 28 janvier 2020, à Bamako. Elle a enregistré la présence du ministre, commissaire à la sécurité alimentaire, Kassoum Denon, du gouverneur de la région de Mopti, le général Abdoulaye Cissé et de Mohamed Mahmoud Arby, ambassadeur, directeur de la coopération Asie-Océanie.

Ce don de 1 200 tonnes de riz du Japon aux populations maliennes s'inscrit dans le cadre d'une assistance alimentaire à certaines localités du Mali, à savoir les régions de Mopti, Tombouctou et Gao. Les résultats du cadre harmonisé du système d'alerte précoce des recherches au Mali ont indiqué que les populations de ces régions ont besoin d'une assistance urgente. Le rapport provisoire de la situation alimentaire de la campagne agricole 2019-2020 a révélé que plus de 38 000 personnes ont besoin d'assistance alimentaire dans les régions citées. Environ plus de 20 000 personnes parmi elles bénéficieront de cette donation. Pour Kassoum Denon, ministre, commissaire à la sécurité alimentaire, ces vivres ont pour objectif d'atténuer les difficultés alimentaires des populations éprouvées pendant cette période. Sur les 12 000 tonnes de riz, plus de 6 236 constituent le don alimentaire non-remboursable. Il doit être distribué gratuitement aux bénéficiaires dans les différentes localités. Ils seront répartis comme suit : environ 394 tonnes pour les cercles de Koro, Douentza, Ténenkou, dans la région de Mopti, 482 tonnes pour les cercles de Tombouctou et Gourma-Rharous, dans la région de Tombouctou et 124 tonnes pour le cercle de Gao. Et les 200 tonnes seront destinés aux populations déplacées internes dans lesdites régions. Les 5 037 tonnes restant seront mises sur le marché, à travers une opération spéciale de vente promotionnelle, dans les semaines à venir. « Ces différentes donations, en plus de contribuer à l'atténuation des difficultés alimentaires

de nos compatriotes, jouent un rôle fondamental dans la stabilisation du marché céréalier et aussi dans le développement socio-économique de notre pays », a déclaré Kassoum Denon, ministre, commissaire à la sécurité alimentaire.

Compte tenu de la situation sécuritaire de ces régions, les activités génératrices de revenus sont de plus en plus impraticables. Dans certaines localités, les mesures de sécurité envisagées afin de protéger les personnes et leurs biens font que les activités sont limitées. Ce qui est devenu l'un des facteurs principaux de l'insécurité alimentaire dans les régions. « Les champs et les pâturages dont dépendent leurs survies sont aujourd'hui inaccessibles car infectés par les terroristes », a souligné le général Abdoulaye Cissé, gouverneur de la région de Mopti. « Quotidiennement, nos populations sont obli-

gées d'abandonner villages et hameaux pour se réfugier dans les chefs-lieux d'arrondissement, de cercle ou même dans les capitales régionales, de même que le district de Bamako », a-t-il ajouté.

Le Japon a remis plus de 6 428 tonnes de riz au gouvernement malien dans le cadre de l'assistance alimentaire de l'année 2017, pour un montant de 2 milliards 350 millions de francs CFA. « A travers, cette opération, le Japon vise non seulement à satisfaire les besoins urgents des populations maliennes, mais aussi à soutenir les mesures de sécurité alimentaire sur le court et le long terme », a déclaré son Excellence Daisuke Kuroki, Ambassadeur du Japon au Mali. À cette même occasion, il a annoncé que 4 327 tonnes de riz de l'assistance japonaise de l'année 2018 sont déjà arrivées au port de Dakar. « L'assistance alimentaire japonaise permet de fournir du riz au Mali à titre gratuit et puis le gouvernement malien le vend sur le marché à un prix accessible pour la population », a conclu l'Ambassadeur du Japon au Mali.

■ Ibrahim Sanogo





## Liberté provisoire pour Amadou Haya Sanogo et coaccusés : Ce qu'en pensent les avocats des deux camps

**M**ardi 28 janvier, la Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Bamako s'est prononcée sur l'affaire Amadou Haya Sanogo et coaccusés. Par ce fait, elle a décidé de faire bénéficier l'homme de Kati et ses 13 éléments « d'une mise en liberté provisoire ». Quand les avocats de la défense se réjouissent de cette première victoire, Me Mariko, avocat de la partie civile, déclare : « Si les intérêts de mes clients sont assurés, il n'y aura pas de problème ».

C'est aux environs de 9H que les avocats de la défense et ceux de la partie civile ont fait leur entrée dans la Cour d'Appel de Bamako. Vers 10H10, les avocats des requérants et des défendeurs, accompagnés par le public, ont été conviés dans la salle. Quelques minutes plus tard, le président de la Chambre d'accusation a ordonné au public de libérer la salle. L'arrêt de la chambre a été lu à huis clos. Cinq minutes plus tard, les avocats de la défense, Me Tiéssolo Konaré, avocat principal dans l'affaire, et Me Cheick Oumar Konaré sont sortis souriant et victorieux. Après le verdict, nous avons écouté les avocats des deux parties : la défense et la partie civile.

Me Tiéssolo Konaré, avocat principal de la défense : « La Chambre d'Accusation vient de faire droit au droit »

« La Chambre d'Accusation de la Cour d'Appel de Bamako vient de décider de la mise en liberté provisoire d'Amadou Haya Sanogo et de tous les 13 éléments qui vont rejoindre leurs familles. La liberté est une liberté. La liberté provisoire a disparu de l'arsenal juridique du Mali, on ne parle plus de liberté provisoire, quand vous êtes mis en liberté, c'est que vous êtes mis en liberté, c'est tout. Dans le cas d'espèce, mes clients n'ont pas été jugés par le fait que le jugement sur le fond du dossier n'a pas eu lieu. Dans tous les cas de figure, la chambre d'accusation vient de faire droit au droit. Elle a décidé selon la loi, parce que conformément aux dispositions de l'article 135 du Code de procédure pénal malien, le délai de détention provisoire ne peut en aucun cas dépasser 3 ans. Or, cela fait sept ans que nous sommes en prison. Ce qui laisse dire que la chambre d'accusation a dit le droit de cette décision de mise en liberté provisoire. On ne connaît pas le motif sur lequel se base la chambre d'accusation, elle ne donne pas le

motif de sa décision ».

Me Cheick Oumar Konaré, avocat de la défense : « C'est la sentence de la chambre concernant la mise en liberté provisoire et non la fin de l'affaire. Le jugement sur le fond du dossier n'a pas eu lieu. Cela relève de la compétence de la Cour d'assises. L'affaire n'est pas totalement terminée, ça, c'est uniquement la liberté. Il n'y a pas de date fixe pour la reprise du dossier ». Me Mariko, avocat de la partie civile : « Il s'agit d'une simple demande de liberté provisoire qui ne met pas fin au procès ».

« En tant que militant des droits de l'homme, je n'ai pas de réaction particulière suite à cette décision. Parce que le temps de détention d'Amadou Haya Sanogo et coaccusés me paraît long. Car depuis 2013, ils étaient gardés en prison. Il était et il est encore temps qu'ils connaissent leur sort. Mais ceci dit, il s'agit d'une simple demande de liberté provisoire qui ne met pas fin au procès. Dans notre droit, le principe c'est la liberté, et l'exception c'est l'emprisonnement. S'ils ont été libérés aujourd'hui, je pense que la chambre d'accusation a examiné tous les contenus du dossier et est allée avec cette liberté provisoire. Cette libération n'est pas totale, et le procès n'est pas encore clos. Il y a d'autres étapes à venir. Tout ce que je souhaite, c'est la sauvegarde des intérêts de mes clients. Si les intérêts de mes clients sont assurés, il n'y aura pas de problème. Les gens pensent que les piliers de la lutte contre l'impunité se résument seulement à l'emprisonnement. Ce n'est pas cela, il y a non seulement l'emprisonnement, mais aussi la réparation. Et si un processus de réparation est prévu pour les victimes, tant mieux, nous sommes sur notre principe : lutte contre l'impunité. Le procès est obligé de suivre son terme, cela est obligatoire. Les juges et le pouvoir politique ne peuvent rien. Le dossier peut être retardé, mais ce dossier doit connaître une fin. Même si les victimes n'ont rien reçu, il y a un processus de réparation en cours pour libérer et alléger le cœur des victimes. Nous avons expliqué aux victimes ce qui doit leur revenir comme dû. Elles ont été d'accord avec nous qu'il vaut mieux d'avoir quelque chose pour consoler et soulager les héritiers et les ayant-droits, au lieu de s'alourdir encore les cœurs, sachant très bien que ceux qui sont partis ne viendront plus ».

■ Mamadou Diarra



## Dr Nacouma Augustin Bomba se prononce sur la crise éducative : « Pour tout pays qui se respecte, le domaine de l'éducation, de la santé et de l'armement doit être pris au sérieux »



**L**e Mali rencontre divers problèmes notamment en milieu scolaire parfois du côté des professeurs soit de celui des élèves et étudiants. Ils revendiquent tous leurs droits et la réponse du Premier ministre ne les a guère enchantés. Comme nous l'a si bien dit Fidel Castro, « si dans un pays tu n'as pas accès à la santé, l'éducation, la justice et la culture, tu as le droit de te rebeller ». Ces propos peuvent-ils justifier cette rébellion des enseignants et élèves ? Face à cette situation déplorable, notre équipe s'est rendue à l'Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako, plus précisément à la Faculté des Sciences humaines, Sciences de l'éducation, pour rencontrer Dr Nacouma Augustin Bomba, professeur au département de philosophie, il est également chef de département philosophie. Nous vous proposons de lire l'interview!

**Le Pays : monsieur le chef de département, aujourd'hui des écoles fondamentales aux écoles supérieures, nous constatons des mouvements de grèves, tantôt de la part des élèves tantôt de la part des étudiants. Comment comprendre ces situations aujourd'hui ?**

**Dr Nacouma Augustin Bomba :** la grève est un droit, mais elle doit être faite dans les limites de l'acceptable. La situation qui prévaut actuellement n'est pas une question de revendication, mais plutôt de justice, d'application de la loi, d'application de ce qui était convenu ou bien un consensus si on peut le dire ainsi. Donc je ne vais pas totalement dire que la faute incombe aux enseignants ou au gouvernement, mais si chacun respecte ses engagements, je pense qu'on n'en serait pas là. Parce que l'enseignant est le travailleur, c'est lui qui fournit plus d'efforts, je ne dirais pas que les autres ne font rien, mais celui qui fournit plus d'efforts, mérite d'être dans les conditions. Pour tout pays qui se respecte, le domaine de l'éducation, de la santé et de l'armement doit être pris au sérieux. Mais si dans un pays il y a toujours des débrayages dans l'éducation, ça mène à se poser la question : quel est le degré de priorité de cette aire éducative pour les dirigeants de ce pays-là ? Ce n'est pas souhaitable qu'on parte en grève, mais si les accords ne sont pas respectés, si les gens ne sont pas dans les conditions, que faire ? On ne peut pas non plus leur demander de ne pas faire la grève puisque c'est un droit objectif.

**On parle beaucoup dans les rues voire dans les familles de la baisse du niveau des élèves et des étudiants. Aujourd'hui, est-ce qu'on ne pourrait pas dire que cette baisse de niveau est liée à ces grèves intempestives à tous les niveaux ?**

Oui d'une part, la baisse du niveau est liée à ces sorties, à ces grèves, mais je dirais plus fondamentalement que cette baisse est tributaire du système même adopté par notre pays. Qu'est-ce qui fait qu'avant le niveau était quand même acceptable ? Donc, c'est le système qui n'est pas adapté. C'est comme si notre pays est devenu une sorte de cobaye dans lequel ceux qui détiennent le financement viennent essayer tous les systèmes. Je situerais la baisse des niveaux à cette pratique. Quand tu pars dans les primaires, les fondamentales, même les enseignants qui dispensent les cours n'ont pas assez de niveau. On se demande comment ils font pour enseigner nos enfants. Le problème, c'est vraiment le système.

**Et vous en tant que chef de DER, un professionnel du domaine de l'éducation, est-ce que vous essayez d'interpeller le gouvernement par rapport à cette situation afin que vous puissiez vous asseoir autour d'une table et discuter du contenu même de ce système éducatif pour rehausser le niveau des élèves ?**

Quand on dit le système, c'est plus politique que technique ou bien pédagogique. Qu'est-ce que nous, on peut dire ? On n'est pas des hommes politiques et on n'a pas le pouvoir de décision. On n'a rien.

**Mais les philosophes sont connus quand même pour ne pas avoir la langue dans la poche ?**

Oui, mais on en parle lors des débats, lors des soutenances, mais ça s'arrête là parce qu'on ne sait pas à qui exactement il faut s'adresser finalement. Même si on s'adresse aux structures appropriées, est-ce que ça va aller loin, parce que c'est une question quand même de manque de financements et de volonté politique.

**Nous savons que depuis un moment, il y a un mouvement de grève au niveau des écoles fondamentales, déclenchées par la synergie syndicale signataire du 15 octobre 2016, et le week-end surpassé, le Premier ministre a fait part de la décision de recruter de 15 mille volontaires sortants des IFM, par le gouvernement. Quelle analyse faites-vous de ce bras de fer ? Pensez-vous que ce recrutement pourrait être une solution à cette crise ?**

Il y a un problème, au lieu de faire face à ce problème, on en ajoute davantage. Est-ce que le recrutement de ces 15 mille enseignants va permettre de faire face à ce problème-là d'autant plus que ce n'est pas recruter en supplément, mais recruter en remplaçant. D'ailleurs, vous n'avez pas donné toutes les informations puisqu'on parle de radiation des enseignants présents et du recrutement de nouveaux enseignants. C'est alors un retour à la case de départ. Cela ne changera rien. Au contraire, ça ne peut que créer d'autres problèmes, parce que les nouvelles recrues seront dans les mêmes conditions que ceux qui sont là actuellement et qui ont un statut particulier dont l'article 39 dit qu'à chaque augmentation sur la rémunération des autres fonctionnaires, ils seront concernés. Dans ces contextes, la radiation ne résoudra pas le problème, puisque ceux qui seront recrutés en remplacement des radiés, une fois dans de mauvaises conditions, vont aussi revendiquer.

**Donc l'école malienne se trouve aujourd'hui confrontée à un problème politique ?**

C'est une question de décision politique, d'orientation politique.

**Au niveau du supérieur aussi on sent que ça ne va pas trop, notamment avec l'introduction du système LMD, beaucoup d'étudiants pensent que ce système est devenu un enfer pour eux dans la mesure où au lieu de passer une année dans une classe on passe deux ans et qu'en plus de cela il y a des grèves tout le temps et qu'il y a aussi un problème de documentation alors que ce système demande beaucoup plus de**

**travail aux étudiants qu'aux professeurs. Quelle explication pouvez-vous nous donner à ce sujet ?**

Par rapport au système LMD, les gens doivent comprendre que l'année ne sera plus comptée en termes d'année universitaire, mais en termes de semestres. Du premier semestre au sixième semestre, pour la Licence, et du septième au dixième semestre pour le Master. Les semestres continuent en termes d'année. Si entre temps, il y a des ruptures dues aux débrayages, aux grèves, si le nombre de semaines déterminées pour valider un semestre n'est pas atteint, on ne doit plus dire que c'est telle année ou telle année, car en ce moment, on n'est plus dans le cadre 2018-2019, 2019-2020, mais plutôt dans le cadre des semestres. C'est ce que les gens doivent se mettre en tête.

Par rapport à la documentation, aux livres. Depuis que l'université du Mali d'abord, ensuite de Bamako, est créée, nous sommes dans ce problème-là. On a créé l'université sans penser à une bibliothèque. Il n'y a pas de bibliothèques. Je pense que c'est la plaie même du système éducatif malien. C'est pour dire qu'au niveau supérieur, on ne trouve pas de livres. Chez nous au département philosophie, on est en train de tisser des partenariats avec des gens, des professeurs et d'autres personnes pour nous faire parvenir des livres. Mais chaque année, le rectorat nous demande d'envoyer une liste des livres dont nous avons besoin, mais rien depuis là. Ce n'est pas parce qu'on ne fait pas la demande, on fait la liste chaque année. Finalement, on a constitué une base de données qui est là, chaque fois qu'on nous demande d'exprimer nos besoins, on imprime et on les leur donne. Mais il n'y a rien. Pas de livres.

**Pourtant par rapport à cette histoire de documentation, il y a aujourd'hui beaucoup de voix qui se lèvent pour accuser les professeurs, notamment ceux au niveau de la philosophie de ne pas être productif en matière de rédaction de livres. Que répondrez-vous à cette critique-là ?**

Il y a d'abord deux revues dans lesquelles les professeurs publient : Recherches africaines et Revue malienne de langues et de littéra-

tures. Je pense alors que nous produisons suffisamment. Si les gens veulent savoir si les professeurs écrivent ou pas qu'ils se tournent du côté de ces revues-là pour s'en procurer et ils verront s'ils écrivent ou pas. Maintenant par rapport à la rédaction des livres, il va falloir mettre en place une politique d'aide à l'édition parce que l'édition d'un livre coûte très cher. Mais, s'il y avait des politiques de soutiens à l'édition, cela aiderait les professeurs à publier des livres surtout qu'en philosophie, on ne publie pas un livre comme un roman. Ici, le livre est quand même le fruit d'un travail de recherche. On sait qu'il n'y a aucune subvention accordée aux professeurs pour la recherche. Les primes accordées pour la documentation atteignent à peine 20 mille FCFA. Alors qu'en Côte d'Ivoire, par trimestre, les professeurs ont 500 mille francs comme primes de recherche. Ainsi, les professeurs n'ont pas besoin de se tuer à chercher des heures supplémentaires. Ils se consacrent non seulement à l'enseignement, mais aussi à la recherche et à la production des documents. Mais si tu es trop pris par les cours, tu n'as pas trop de temps pour écrire. Donc il va falloir mettre en place un système de soutiens à la recherche et à la publication. Une fois que cela se fera, les gens verront comment nous produirons.

**Par rapport à l'aide à l'édition, dans certains pays de la sous-région on constate aussi qu'il y a des Presses universitaires, mais qu'est-ce qui fait que chez vous ici il n'y en a pas encore ?**

Vraiment, je ne sais pas pourquoi il n'y en a pas encore ! Je ne saurais répondre à cette question, mais je sais quand même que dans la Cité universitaire de Kabala Phase deux, dans les projections, une place, un bâtiment est réservé pour cette Presse universitaire. C'est prévu dans Kabala deux.

**Quel sera votre mot de la fin ?**

C'est un mot de remerciement à l'endroit du journal Le pays et d'encouragement à l'endroit de mes collègues. Je leur demande de persévérer dans le travail. Que Dieu bénisse le Mali !

■ Réalisée par Foussemi Togola et Oumou Cissé, stagiaire

## Soumaïla Cissé : « L'incapacité notoire du Gouvernement dénoncée »



**L**e chef de file de l'Opposition politique et Président de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), l'Honorable Soumaïla Cissé, a invité la presse nationale et internationale à sa traditionnelle adresse de vœux du nouvel an. C'était le lundi, 28 janvier 2020, à la Maison de la Presse de Bamako. L'un des points forts de cette conférence de presse a été l'annonce de la participation de l'Union pour la République et la Démocratie aux prochaines élections législatives de mars 2020. Comme d'habitude, Soumaïla Cissé a fait un tour d'horizon de la situation politique, sécuritaire et sociale du Mali. Le constat est accablant pour les tenants du pouvoir à cause des tragédies humaines, des grèves incessantes et le péril qui guette l'école malienne.

Comme il fallait s'y attendre, Soumaïla Cissé a commencé ses propos en s'adressant à la presse dont il a souligné le rôle essentiel dans toute démocratie, particulière dans une démocratie naissante comme celle du Mali. Le Président de l'URD a tout d'abord évoqué la disparition de notre confrère Birama Touré dont on reste sans nouvelles depuis maintenant quatre ans. « Les enquêtes ouvertes n'ont toujours rien révélé et la justice est restée au point mort. Cette disparition continue de nous préoccuper », a déclaré Soumaïla Cissé. Non seulement l'enquête ouverte par les autorités judiciaires n'a rien donné, mais une lutte sans merci semble être engagée contre tous ceux qui tentent d'en savoir plus. C'est le cas du Directeur du

journal "Le Sphinx", Adama Dramé, qui a été contraint à l'exil en France car craignant pour sa vie. Adama Dramé, dont Birama Touré était un collaborateur, ne cessait de s'attaquer aux autorités tant politiques que judiciaires dont il dénonçait le peu d'intérêt pour l'affaire Birama

Touré pour les premières, et le peu d'engagement dans la recherche de la vérité pour les secondes.

Ce fut l'occasion pour Soumaïla Cissé d'aborder la question de la liberté de la presse au Mali. Si le Président de l'URD opte pour une dépénalisation des délits de presse, il s'empresse de souligner que cela devra se faire dans le respect strict par les journalistes des règles de déontologie. On se souvient qu'en 2017, un journaliste a cru bon de dire d'une haute personnalité qu'elle était d'une « malhonnêteté congénitale ». Là est la limite du journalisme. Pour autant, le député élu à Niafunké condamne fermement les intimidations et les menaces à peine voilées contre des journalistes. Pour Soumaïla Cissé « Une presse libre est la condition d'une démocratie vivante et respectueuse de ses citoyens ». C'est pourquoi il invite la presse à dénoncer la corruption organisée, l'affairisme et autres délits qui menacent les fondements mêmes de l'économie nationale. « Soyez des franc tireurs contre l'inaction, contre le non-respect de la parole proférée », a-t-il lancé aux journalistes dans le temple du journalisme qu'est la Maison de la Presse. Ce faisant, le Président de l'URD ne parlait pas seulement des autres mais de





tous. « Oui, tirez sur nous, opposition, majorité, société civile car vous êtes les garde-fous contre la dérive, la déchéance et la corruption », a-t-il déclaré. Ce sont sans doute des propos qui auront plu à l'assistance car il s'agit là d'un langage peu commun, surtout dans la bouche d'un responsable politique de haut niveau. Durant toute l'année 2019, Soumaïla Cissé n'a jamais cessé d'évoquer l'ampleur et la folie meurtrière du terrorisme dans notre pays en termes de victimes tant militaires que civiles. Ressortissant du nord du pays, le Président de l'URD ne sait que trop bien la détresse des populations face à un fléau dont la solution semble échapper aux autorités. D'après lui, 2019 « a été la plus meurtrière » car « au moins 1 868 personnes ont été tuées dont 888 civils contre 1739 morts en 2018 dont 871 civils ». En dépit de ce bilan macabre, les autorités maliennes ne semblent pas prendre la mesure de la tragédie que les populations du nord et du centre vivent au quotidien. On se souvient que Soumaïla Cissé a demandé et obtenu de l'Assemblée nationale du Mali la mise en place d'une Commission parlementaire d'enquête sur les possibles détournements de fonds destinés à l'achat de matériels militaires destinés aux Forces armées maliennes (FAMA) et sur les aéronefs achetés et cloués au sol depuis leur arrivée. On attend toujours les résultats de ladite commission. Et l'Honorable Cissé est le premier à dénoncer une telle situation. Abordant le volet politique, le Président de

l'URD a dit toute sa déception face aux actions gouvernementales quant à la mise en place des autorités intérimaires, le vote de la loi d'entente nationale et l'organisation du Dialogue national inclusif. Ces événements étaient censés favoriser la paix et la réconciliation nationale qui auraient permis au Mali de se remettre sur les rails. Au lieu de quoi ils n'ont été qu'une grande désillusion car, dira Soumaïla Cissé « les tragédies continuent, les grèves se multiplient, l'éducation des enfants est plus que compromise par l'incapacité notoire du gouvernement à respecter ses propres engagements vis-à-vis des syndicats d'enseignants ». S'agissant des échéances électorales, notamment les législatives de mars prochain, le Président de

l'URD a été on ne peut plus clair. Il n'est pas question de laisser au parti présidentiel et ses alliés le champ libre pour accaparer tout le pouvoir. Certes la situation sécuritaire et humanitaire du pays est d'une extrême gravité, d'une extrême précarité qui ne favorise guère la tenue d'un scrutin équitable et juste pour tous les Maliens. Certes des questions relatives à la fiabilité du fichier électoral demeurent toujours. Nonobstant l'URD ira aux législatives même si son Président prend le soin de mettre en garde contre des conséquences pouvant mettre en péril le fragile équilibre du pays et gravement porter atteinte au processus difficile de sécurisation et de stabilisation du Mali.

En ce début de l'année 2020, Soumaïla Cissé est plus que jamais engagé dans son rôle de contrepois au pouvoir d'IBK, en tant que Chef de file de l'Opposition politique. Cette conférence de presse à l'occasion de la présentation des vœux du nouvel an à la presse nationale et internationale marque le début de ce que seront les actions à mener au plan politique pour amener le pouvoir à respecter ses engagements vis-à-vis des Maliens, à assainir la gouvernance et à restaurer la paix et l'espoir dans le pays. En décidant d'aller aux législatives en dépit de toutes les difficultés et des incertitudes que cela comporte, le Président de l'URD montre que son Opposition se veut participative. En somme être à l'intérieur pour mieux combattre le système sans se compromettre. Il faut espérer que tout cela serve les intérêts de tous les Maliens qui regardent depuis très longtemps dans la direction des hommes politiques pour relever le Mali.

■ Diala Thiény Konaté



## Tiébilé Dramé face à la presse : “Il faut se concentrer sur l'essentiel”



**Ce mardi 28 janvier 2020, le Ministre des Affaires Étrangères et la Coopération Internationale, Tiébilé Dramé, a présenté ses vœux de nouvel an à la presse. Au cours de cet évènement, il a fait un tour d'horizon de la situation du pays.**

**T**iébilé Dramé a d'abord donné une explication détaillée sur le Dialogue National Inclusif (DNI). « La phase finale du DNI a enregistré près de 3000 participants. Ce processus a été unanimement salué par les Partenaires Techniques et Financiers du Mali. » a-t-il dit. Puis d'ajouter que l'atelier de haut niveau sur les grandes orientations politiques de la mise en œuvre des résolutions et recommandations issues du DNI, qui s'est tenu au CICB, les 18 et 19 janvier 2020, sous la présidence du PM Boubou Cissé, a servi de cadre pour les 300 responsables de partis et regroupements de partis politiques signataires de l'APG du 02 mai 2019 pour prendre la décision de diligenter la mise en œuvre des résolutions et recomman-

dations issues du DNI. L'organisation des élections législatives, les questions de Paix et de Sécurité, la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconcilia-

tion au Mali issu du processus d'Alger, la révision constitutionnelle et la trêve sociale ont été, entre autres sujets, discutés au cours de cet important atelier. A cela s'est ajoutée la recommandation d'une meilleure coordination des actions des FAMAs, de la MINUSMA, de BARKHANE et du G5 SAHEL sur le terrain, la relecture de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger dans le respect de la Constitution du 25 février 1992, du code des collectivités et des mécanismes propres de l'accord en son article 65, une plus grande vulgarisation de l'accord en vue de son appropriation par les populations, aussi et surtout l'accélération du retour des déplacés et des réfugiés et enfin, le financement de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Le second point qui a porté sur la 4ème session de haut niveau du Comité de Suivi de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger a aussi été largement détaillé par le ministre Dramé. Cette session, présidée par SEM Rachid BLADEHANE, Secrétaire d'Etat chargé de la Communauté Nationale et des Compétences à l'Etranger de la République Algérienne Démocratique et Populaire, Chef de la Médiation Internationale, a bénéficié de la participation des parties maliennes signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, les membres de la Médiation Internationale, composés de l'Algérie en tant que Chef de file de la Médiation Internationale, les Ministres des Affaires Etrangères du Burkina Faso, de la République Islamique de





Mauritanie et du Niger, le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union Africaine, l'Envoyé Spécial de l'Union Européenne pour le Sahel, le Directeur Général et Chargé Politiques et le Directeur Afrique de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et des Ambassadeurs représentants des pays membres du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Cette rencontre de haut niveau a condamné avec la dernière énergie les attaques meurtrières perpétrées au Mali, au Niger et Au Burkina Faso. Au terme des travaux qui ont été jugés très satisfaisants au regard du nombre et de la personnalité des participants, le constat des avancées du processus de mise en œuvre de l'accord et les nouvelles mesures prises pour son accélération, (relance des travaux de suivi et d'accompagnement de la mise en œuvre de l'accord, l'appel de la Communauté Internationale à la poursuite de son appui politique, technique et financier.

Quant au point sur le Sommet de Pau en France, il a servi au ministre Dramé de rappeler le déroulé du Sommet qui a débuté par un hommage à la mémoire des 7 militaires de Pau, puis les Chefs d'Etat du G5 se sont entretenus avec le président Emmanuel Macron au musée national

du Château de Pau. Un sommet consacré strictement à la lutte contre le terrorisme et à la clarification des positions des Chefs d'Etat du G5 Sahel et de celui de la France. « Ce qu'il faut

retenir de ce sommet important, c'est la démonstration de l'unité et la solidarité des pays du G5 Sahel et de la communauté internationale dans leur volonté de mener ensemble la lutte contre le terrorisme au Sahel. » a dit Tiébilé Dramé.

Enfin, le point sur la Réunion consultative des Ministres des Affaires Etrangères du Mécanisme des pays voisins de la Libye a été abordé. A l'invitation de République Algérienne Démocratique et Populaire, les Ministres des Affaires Etrangères des pays voisins de la Libye se sont réunis le 23 janvier 2020 à Alger. L'objectif de cette réunion consultative était de débattre sur la grave situation en Libye. La réunion a conclu que les pays voisins peuvent donc, doivent jouer un rôle pour rapprocher les points de vue des frères Libyens. Le communiqué final de cette réunion a souligné la nécessité de contenir la crise qui impacte la région et d'œuvrer à son règlement en encourageant les parties libyennes à s'inscrire dans le processus de dialogue politique sous les auspices de l'ONU et de l'UA. A la suite du discours liminaire du ministre Dramé, place a été faite aux questions des journalistes « sans sujet tabou ». Questions auxquelles il a répondu.

Le ministre a, au terme de la rencontre avec la presse, offert un cocktail à ses invités.

■ **Moctar Sow**



## Programme National Éradication du Ver De Guinée : La vigilance doit être de mise

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, à travers le Programme National Éradication du ver de Guinée (PNEVG), le représentant du ministre de la Santé et des Affaires sociales a présidé, hier, les travaux de la revue annuelle 2019. Il s'agit d'évaluer la situation d'ensemble de la maladie du ver de Guinée dans le contexte d'éradication de cette endémie.

**D**urant ces deux jours de travaux, la présente revue permettra de faire d'une part la situation du ver de guinée par région dans le sens de son éradication et de la certification. En outre, il visera à partager les principaux constats de la supervision et de la visite de terrain de la Commission nationale réalisée en 2019.

Selon le représentant du Centre Carter, il s'agit de procéder à identifier le défi de la communication dans la mise en œuvre des activités d'éradication et de faire des recommandations en vue de corriger les insuffisances constatés pour l'année 2020. « Le Mali fait partie des cinq pays encore endémiques de la dracunculose

dans le monde malgré les progrès importants enregistrés de ces dernières années », a témoigné Graig Withers Jr.

Le représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé, Jean Pierre Baptiste, a rappelé que l'éradication du ver de Guinée a été recommandée de pays en pays à travers plusieurs résolutions par l'Assemblée mondiale de la Santé. Il a signalé que l'éradication de ce fléau continue d'être une priorité dans le 13ème travail général 2019-2020 de l'OMS dont l'objectif est d'améliorer 1 milliard de personnes supplémentaires d'ici 2023. « Du début de la lutte contre cette maladie à nos jours, des 187 membres, 3 pays sont en voie de cette situation et 4 pays dont le Mali reste endémique », a-t-il réaffirmé.

Par ailleurs le représentant du ministre de la Santé et des Affaires sociales, Mahamadou Berthé, pour sa part, a affirmé que sur 16 000 cas signalés en 1992 et 0 cas aujourd'hui malgré le contexte peu favorable caractérisé par une insécurité résiduelle dans les localités plus touchées par la maladie. « La revue annuelle de cette année consacre l'arrêt de la continuation », a-t-il martelé.

Toutefois, en 2019, 9 infections ont été signalées dont 4 dans le District de Tominian, 2 dans le district de Macina dans la région de Ségou et 3 dans le district de Djenné dans la région de Mopti, a-t-il rappelé. Les activités de surveillance de la maladie en général et en particulier du ver de guinée sont menées à tous les niveaux de la pyramide sanitaire, a assuré le Conseiller technique Mahamadou Berthé.

Au cours des débats, les participants présenteront le bilan par région et au niveau national, les orientations stratégiques 2020, les expériences et perspectives de gestion des infections animales au Mali et d'autres.

Pour les résultats attendus, il s'agit d'évaluer le niveau de mise en œuvre des activités d'éradication ou de pré-certification par région de 2016 à 2019 et déterminer la situation épidémiologique de la maladie du ver de guinée en 2019 par région. Enfin, l'identification des points faibles du programme et les recommandations pour améliorer la performance seront formulées.

Pour terminer, la réunion a regroupé les directeurs régions de la santé, les chefs de division hygiène, les médecins chefs des zones d'endémie, les médecins d'appui des régions d'endémie, les PTF et les représentants des structures centrales.

■ Ibrahim Sanogo





## Crise scolaire : L'année blanche en cours de téléchargement

**L**e Premier ministre, Chef du gouvernement, Dr Boubou CISSE, a présidé une rencontre de haut niveau sur la gestion de la crise scolaire, le 25 janvier 2020, à la primature, en présence des partenaires de l'école malienne. Comme pour nier un principe cardinal de notre société "Sigigafo yé damuyé dans notre société", les facebookeur pensent que le gouvernement est en train de gaspiller inutilement son énergie, à travers des rencontres de conciliation sans lendemain : « Nous, enseignants, on est d'accord sur une chose : L'application de l'article 39 ou année blanche ». Pour d'autres, "les solutions aux problèmes de l'école se cherchent avec les enseignants. Sans eux, c'est nul et non avenu". Dans ce contexte, nous pensons que la rencontre de ce 25 janvier est une rencontre de plus.

**Général Tembely** : Haut niveau, arrêtez de

nous berner avec le gros Français. Donnez aux enseignants leur dû et la guerre froide est finie.

**Faran Sinaba** : Général Tembely, toi aussi tu es haut niveau. Comprenons-nous mutuellement. Chacun a un enseignant chez lui. Le bonheur des enseignants, c'est le bonheur de toute la nation. J'aime les enseignants, j'aime leur noble métier.

**Oumar Fomba** : Sans l'application pure et simple de la loi, c'est-à-dire l'application de l'article 39 du Statut du personnel enseignant, toutes vos rencontres seront vaines, inutiles.

**Mahamadou Lansiné Traoré** : Une rencontre de haut niveau autour de l'application d'une loi, c'est honteux pour la République.

**Deux Fois Bankiss** : Si ces vieux se donnent la main pour tenir une seule parole, c'est-à-dire la vérité sur n'importe quel sujet du Mali, le gouvernement résoudra très vite ce problème.

Mais hélas !

**Mamadou Sidibé** : Le Premier ministre a intérêt à régler ce problème au plus vite que possible. Sinon, son arrogance n'est pas la solution. Ceux-là qui l'applaudissent aveuglément sont en train de l'induire dans l'erreur la plus fatale.

Paroles de psychologue.

**Sada Satta** : C'est du folklore. Ce sont eux qui sont à la base de la crise.

**Hamidou Diarra** : Du moment que les autres fonctionnaires ont bénéficié de cette augmentation de 20% pourquoi marginaliser les enseignants alors qu'ils méritent le 1er rang. Arrêtez l'injustice, appliquez la loi puis tenez vos engagements. Redonnez vraiment à la démocratie son vrai sens. Seule la vérité prime.

**Faran Sinaba** : Je reste convaincu que seule une bonne communication gouvernementale pourrait résoudre cette crise. Ne l'oublions pas et c'est fondamental, nous sommes entre frères maliens. Les prises de position spectaculaires sans effet ni continuité sont inopportunes. Le



gouvernement doit savoir avoir les arguments qu'il faut au moment qu'il faut. C'est la base de la bonne communication. Responsabilité et sagesse sont recommandées. Nous sommes des socio-démocrates. L'école, la santé... sont des préoccupations transversales qui doivent être distribuées de façon juste et équitable. Donc, faisons réellement face.

**Faran Sinaba** : Issa Sanogo, oui qu'il faut appliquer la loi. Mais ça ne sert à rien de ne pas accepter d'écouter l'autre. Faisons en sorte qu'on puisse régler ce problème. L'escalade verbale, l'affrontement ne servent à rien. Mettons-nous dans la logique de la dynamique pour satisfaire les enseignants qui méritent d'ailleurs tout de la nation, je dis bien la nation, pas l'État. Une nation, c'est sa culture, c'est son éducation. Or, il se trouve que nous avons fait beaucoup de défaites et la plus grave de nos défaites est la défaite culturelle. On pourra se rencontrer si tu le désires pour continuer ce débat et je reste disponible pour toute sollicitation de qui que soit pour débattre.

**Issa Sanogo** : L'une des conditions pour faire réellement face est évidemment l'application stricte de l'article 39. Une affaire d'argent ne peut être réglée réellement et définitivement que par l'argent. Communication d'accord, mais la loi d'abord.

**Youssef Bathily** : Pour les autres, est-ce qu'il a été question de réunir tous ces gens ? Donc, qu'ils nous laissent chercher notre droit le plus légitime envers un gouvernement de mensonges.

**Mallé Mallé** : Ayez le courage moral et intellectuel de résoudre cette question de l'école malienne sur des bases plus justes et durables une bonne fois pour toutes que de procéder à des petits arrangements qui n'auront d'autres desseins que de sauver une année scolaire et non les questions catégorielles des enseignants !!!

Résultats, chaque année, c'est les mêmes revendications avec des années tronquées au détriment des élèves maliens !!!

**Moussa Koné** : Sans les syndicats, il y a un agenda caché, mais seule l'application de l'article 39 peut nous faire retourner en classe, trop, c'est trop, les enseignants sont comme ils ne sont pas Maliens. Trop d'injustice !

**Bamoye Kalil Maïna Césaire** : Il n'y a pas de négociations en cours, ayez le courage de dire la vérité.

**Amadou Diadié Diallo** : Article 39 existe bel et bien en couleur noir et blanc dans la constitution et une obligation et devoir du gouvernement d'appliquer et de cesser de jouer avec l'avenir du pays trop c'est trop après c'est pour aller dire bac de telle année était promo continué de former des futurs rebelles !

**Bala Coulibaly** : Vous allez finir avec tout ça et faire face à la réalité de la situation, des chefs de famille qui s'en fichent de leur parole donnée pourront-ils donner un jour des leçons de morale à leurs progénitures ?

Si vous pensez que vos menaces et intimidations font quelque chose aux enseignants, c'est mal les connaître.

Ce pays nous appartient tous et vous n'êtes pas plus maliens que les enseignants, si vous occupez ces fonctions là aujourd'hui c'est juste le fait du hasard sinon il y a plus instruits et plus travailleurs que vous.

Revenez sur terre avant que ça ne soit trop tard,

**Birama Sangaré** : L'année blanche est en cours de téléchargement sans application de l'article 39 trop c'est trop nous sommes fatigués.

**Sangaré Seyd** : Je suis pour l'application de l'article 39, mais désormais il faut prendre toutes les précautions pour stopper la mutation clandestine des enseignants qui abandonnent toujours les écoles de la brousse au profit de la ville en payant l'argent auprès des corrupteurs.

**Amidou Moussa Dembélé** : C'est n'importe quoi ! A-t-on besoin de tout ça pour l'application d'une loi dans un État de droit ? Un faux débat !

**Dramane Samaké** : M. le PM revoyez votre position pour l'intérêt de la nation.

**Ousmane Bamia** : Sigifafo yé damuye dans notre société.

**Yacouba Adama Traore** : Réduire le nombre de ministères pour financer l'article 39.

**Kassoum Dombia** : Amen qu'Allah sauve l'école malienne !



À base d'eau Supermont et de sucre Naturel

## Risque d'escamotage des conclusions du DNI : Et si l'opposition avait raison ?

**P**erçu comme étant l'ultime solution de sortie de crise au Mali, le dialogue national inclusif s'est finalement tenu sans un nombre important de partis politiques et d'associations de la société civile, si bien que les Maliens y fondaient un espoir certain. Vu le rejet des élections législatives par la CMA (Coordination des Mouvements de l'Azawad), on serait tenté de dire que l'opposition politique avait certainement raison.

En effet, si certains, à l'issue dudit dialogue, n'ont eu de cesse de narguer les acteurs politiques et ceux de la société civile qui ont refusé d'y prendre part, non pas par mauvaise foi, mais par simple mesure de précaution après que les conditions qu'ils ont posées pour y garantir un succès total ont été rejetées par la majorité présidentielle avec la caution personnelle du Président IBK, le temps, un mois seulement après le dialogue, semble donner raison à l'opposition et à tous ceux qui ont refusé d'y prendre part.

La CMA, dans un communiqué rendu public, a fait savoir son refus de prendre part aux législatives du 29 mars dans les conditions du calendrier actuel. Elle conditionne sa participation à la satisfaction d'un certain nombre de pré-

lables, à savoir : – La diligence d'engager le processus de la réorganisation territoriale et du nouveau découpage administratif, – La prise en compte et en charge dans le prochain processus électoral des Régions de Taoudéni et de Ménaka en plus des Cercles d'El-Moustarat et d'Achibogho dont l'organisation territoriale a été adoptée par le Gouvernement en Conseil de Ministres depuis le 28 Février 2018, – La possibilité de faire participer les centaines des milliers des réfugiés et déplacés internes.

Et cela, non pas sans faire référence aux dispositions de l'Accord qui stipule en son Titre I dans le cadre des mesures destinées à assurer une meilleure gouvernance Chapitre 2 – Article 5 – Paragraphe 3 – Alinéa 3 « une plus grande représentation des populations du Nord au sein des institutions nationales ».

Si le Triumvirat et le comité national d'organisation du DNI et les partis de la majorité avaient écouté et pris en compte les conditions posées par l'opposition, on n'en serait pas là aujourd'hui ! Et quelles sont donc les conditions posées par l'opposition ? Il s'agissait, entre autres, de l'intégration des questions de fond constituant les paramètres fondamentaux de la crise multidimensionnelle malienne, dont entre autres les

raisons du blocage dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger en vue de sa nécessaire relecture, de l'absence de l'Etat à Kidal et sur des pans entiers du territoire national.

L'opposition exigeait aussi que les conclusions et recommandations issues du dialogue national aient un caractère exécutoire et contraignant pour tout le monde, y compris le Président de la République, et que le suivi soit assuré par un comité paritaire indépendant.

Ce dernier point semble si intéressant que si on avait adopté un tel paravent, la CMA n'aurait pas eu l'opportunité de récuser les législatives, encore de faire chanter l'Etat en vue d'une éventuelle participation. Auquel cas, le comité paritaire indépendant de suivi des conclusions du dialogue, tel que préconisé par l'opposition, allait lui faire remonter la bretelle ! En l'absence d'un tel comité, qui alors pour rappeler la CMA à l'ordre ?

Nous espérons que le temps va nous démentir, sinon nous sommes convaincus que ce n'est là que le début du commencement : la CMA, comme elle l'a toujours fait, va certainement, et à coup sûr, continuer à tout remettre en cause, car elle a son propre agenda, difficilement conciliable avec celui du Mali !

■ Seydou DIALLO



**An Bé Gnogon Bolo**  
On est ensemble

**Malitel**  
Proche de vous



**REJOIGNEZ LE 1<sup>ER</sup> OPÉRATEUR GLOBAL  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI.**

Malitel votre réseau favori

service client : 6700

[www.malitel.ml](http://www.malitel.ml)

[www.facebook.com/malitel.official](https://www.facebook.com/malitel.official)

## FESTIVAL OGOBAGNA : La cotonnade au cœur de l'événement

La 5ème édition du Festival culturel "Ogobagna" s'est ouvert, le lundi 27 janvier, à la Place du Cinquantenaire dans un paysage du pays dogon sous la présidence du ministre de la Culture, N'Diaye Ramatoulaye Diallo, en présence de Mamadou Togo, président de l'Association Gina Dogon et du ministre du de l'Artisanat et du Tourisme. Le thème de cette édition: "Valeurs sociales culturelles et économiques de la cotonnade".

### C'est parti pour la 5ème édition du festival culturel dogon dénommé Ogobagna.

Ce grand événement fédérateur lancé le 27 janvier dernier sur les berges du fleuve Niger s'étendra jusqu'au 2 février prochain. Pendant 7 jours, le public découvrira les valeurs culturelles de 9 communautés du Mali dont celle des dogons, initiateurs et promoteurs de l'événement. Des expositions, des conférences débats, des défilés de la musique et la lutte traditionnelle seront au cœur de la présente édition. Le thème de cette édition est : "Valeurs sociales culturelles et économiques de la cotonnade".

### Des objets d'arts seront aussi exposés pour le grand bonheur des festivaliers.

Le président de l'association Gina Dogon, Mamadou Togo, a exhorté l'ensemble des Maliens à se mobiliser contre l'extrémisme violent à travers la culture dont dispose notre nation. "Nous sommes tombés très bas. Nous sommes dans une guerre dont la majorité de nos concitoyens ignorent les causes. Donc nous avons opté pour la mobilisation collective contre l'agression avec l'armée de la culture. Cette édition dont nous souhaitons le succès sera un nouvel hymne à la paix entre nous Ma-



liens unis par les liens de sang", a déclaré M. Togo. Abordant le thème retenu pour Ogobagna 5, Mamadou Togo justifie que le coton est un élément capital de la culture et de l'économie de notre pays.

Cette rencontre culturelle est aussi une occasion pour les autres regroupements ethniques du Mali, de magnifier leur solidarité avec le peuple dogon. Gage de la cohésion sociale, du vivre ensemble et du brassage culturel du pays.

### Pour le Ministre de la culture N'Diaye Ramatoulaye Diallo, Ogobagna représente plus qu'un festival.

"Plus qu'un festival, Ogobagna est un immense chantier, celui de la reconstruction, du rétablissement de la quête de l'idéal de paix auquel aspire notre nation. Ce grand événement fédérateur est un acte de résistance culturelle et un acte de refus de la barbarie", s'est réjoui le ministre de la Culture.

Le Grand Forum du Mandé a affirmé que le peuple du mandé se reconnaît dans la culture

dogon. Une culture qui fait la fierté de tout le Mali. Tandis que pour Irganda, la pérennisation de Ogobagna est un devoir pour l'actuelle et la future génération du pays dogon. Parce qu'il est un espace de conservation de la culture de cette ethnie, réputée défenseuse de la tradition.

L'union européenne représentée par son chargé à la coopération estime que le festival Ogobagna accorde une place au développement du pays dogon à travers l'appui aux services de bases par la culture. Ce qui motive l'organisation à participer au financement de la manifestation.

L'édition de cette année a lieu dans un contexte très particulier, marqué par l'attaque du camp militaire de Sokolo dans la région de Ségou, où plus d'une vingtaine d'éléments de la gendarmerie ont perdu la vie. Pour saluer leur mémoire, les organisateurs ont décidé d'entamer la manifestation par une journée de deuil. Lire la suite sur au mali...

■ Balla Soumaila Traoré

## Burkina Faso : Djibril Bassolé évacué en France

**S**on avion a quitté Ouagadougou mardi 28 janvier au soir. Très affaibli par un cancer, l'ancien ministre burkinabè des Affaires étrangères, condamné à dix ans de prison ferme pour le putsch manqué de 2015, a été autorisé à quitter le Burkina Faso pour venir se soigner à Paris, et ce en échange d'une caution de 30 millions de francs CFA, soit près de 46 000 euros.

Après six mois de demandes répétées, l'ancien ministre burkinabè des Affaires étrangères a enfin obtenu l'autorisation d'être évacué vers la France afin d'y être soigné.

À 62 ans, Djibril Bassolé est de plus en plus affaibli par un cancer du péritoine. Une photo



Djibril Bassolé, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, le 4 octobre 2013

le montrant très diminué avait fait le tour des réseaux sociaux la semaine dernière alors qu'il venait d'être transféré au centre hospitalier universitaire de Tingandogo. Ses proches ne cessaient d'alerter ces derniers mois sur la dégradation de son état de santé. Face à cette situation, le procureur militaire a finalement donné son feu vert à son évacuation, en accord avec les plus hautes autorités du pays. En échange, le général, qui est toujours condamné pour le putsch manqué de 2015, a

dû s'acquitter d'une caution de 30 millions de francs CFA, soit près de 46 000 euros. Selon plusieurs sources, la France aurait pesé pour permettre cette évacuation. Les autorités françaises lui ont accordé lundi un visa de trois mois renouvelable. Djibril Bassolé va donc désormais s'établir à Paris. Cet ancien pilier du régime Compaoré a d'ailleurs rendez-vous ce mercredi dans un hôpital de la banlieue parisienne spécialisé dans le traitement du cancer pour y être rapidement pris en charge.

## Brexit : Les députés britanniques quittent le Parlement européen

**L**es 73 députés britanniques au Parlement européen font leurs cartons ou plutôt ils les ont déjà faits puisque, le vendredi 31 janvier au soir, leur mandat s'achève en même temps que l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne. Sauf surprise, car ce mercredi soir a lieu la dernière étape sur le chemin du Brexit avec le vote par le Parlement européen de l'accord de sortie déjà ratifié par le Royaume-Uni, un texte qui devrait être adopté avec une très large majorité.

### Avec notre bureau de Bruxelles,

Au Parlement européen, les députés européens britanniques se préparent donc à rendre leur bureau, leurs cartes d'accès, les clés de leurs boîtes aux lettres, avec émotion pour beaucoup et avec triomphalisme pour d'autres.

### Des regrets...

« Nous nous reverrons », chante le député écologiste Scott Ainslie. Il quitte à regret le Parlement européen après six mois seulement

de mandat, tout comme sa collègue libérale-démocrate Caroline Voaden : « Pour moi, c'est assez triste. J'ai adoré ce job. Ça a été le plus intéressant de ma vie. Et pour moi, de savoir que je vais être une des dernières députées et qu'on va partir, c'est très triste. Je suis toujours en colère envers mon pays pour avoir pris une décision si mauvaise. »

L'atmosphère est en revanche à la franche bonne humeur chez Belinda de Lucy du Brexit party. Pour elle, six mois c'est déjà trop, elle n'avait d'ailleurs même pas décoré son bureau

: « Je n'ai aucun passé politique, j'ai été sortie de l'ombre pour faire ce métier, s'assurer que le Brexit serait mis en œuvre. Et maintenant je vais rentrer à la maison, m'occuper de mes enfants et m'assurer que nous avons un cercle de réflexion ou un mouvement qui analyse le traité à venir. On ne veut pas que les gens se fassent de nouveau arnaquer. »

### Un vote enthousiaste...

Les députés du Brexit party sont les plus nombreux parmi les Britanniques dans l'Hémicycle et ce sont pratiquement les seuls qui voteront, ce 29 janvier, avec enthousiasme pour l'accord de sortie.



## Tirage éliminatoires coupe du monde : Magassouba appelle à l'union sacrée autour des Aigles



**P**our la phase finale de la prochaine édition de la Coupe du monde de football, 40 pays africains sont sur la ligne de départ pour Qatar 2022. Ils ont été répartis en 10 poules de 4 équipes le mardi 21 janvier à travers le tirage au sort du 2e tour des élimi-

natoires. Après le tirage au sort, le sélectionneur des Aigles, Mohamed Magassouba, s'est prononcé sur lesdites éliminatoires.

Le tirage au sort du 2e tour éliminatoire de la Coupe du monde 2022 a été effectué le mardi 21 janvier au Caire. Les 40 pays en lice ont été

répartis en 10 poules de 4 équipes chacune. Le Mali a hérité du groupe E en compagnie du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda.

Se prononçant sur le tirage, l'entraîneur Mohamed Magassouba a appelé à l'union sacrée pour une qualification historique à la Coupe du monde. "...En tant que technicien averti, je compte sur la hargne de mes joueurs.

Ma petite expérience me dit que nous avons de sérieux adversaires face à nous. Il faut qu'on respecte notre rang. Au-delà de la technique, c'est l'esprit Mali, l'esprit Aigle qui doit prévaloir.

Pour atteindre nos objectifs, il faut une union sacrée autour de la sélection nationale. Si on veut aller à une Coupe du monde, on ne doit plus calculer. Il faut jouer à fond nos chances. Ma fierté est tellement grande de coacher les Aigles du Mali dans les éliminatoires d'une Coupe du monde. J'ai toujours rêvé de porter haut les couleurs du Mali.

Maintenant que Dieu m'a donné cette chance, j'invite tous les Maliens à nous accompagner pour sortir du groupe et arracher un ticket historique pour la Coupe du monde Qatar 2022", a déclaré Magassouba.

■ **Alassane CISSOUMA**



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vos collègues comptent sur votre énergie extraordinaire ! Vos chefs aussi et vous êtes pris en porte-à-faux. Les tâches confiées peuvent être captivantes. La journée vous fait découvrir de nouvelles fonctions ! La motivation fait son grand retour !

La journée favorise des coups de coeur. Des achats sur des gadgets pour le véhicule vous tentent. Vous n'aimez pas tellement être frustré. Aujourd'hui, des achats de compensation restent possibles. Fixez quand même une limite. Il y a un risque de découvert.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Avec Neptune harmonique à votre signe, les antennes vous pousseront sur la tête. Cette configuration sera idéale pour capter les tendances, anticiper les situations et savoir à qui vous pourrez faire confiance. Être informé vous fera gagner du temps.

Vous serez en position de force pour négocier des conditions avantageuses lors de la signature d'un contrat ou d'une vente. Si vous guettez l'opportunité d'effectuer un achat, ce sera la bonne journée pour vous lancer financièrement en toute confiance.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

La journée s'annonce compliquée sur le plan relationnel, en cause : des divergences d'opinions. Vous faites comprendre à vos collègues de bureau que vous n'avez pas besoin d'eux pour effectuer votre travail, entre vous le ton monte facilement.

Ne vous aventurez pas dans des prises de risque mal calculées, vous risqueriez d'y laisser des plumes. Aujourd'hui, un rappel dû à un impayé refait surface. Ne faites pas l'autruche, trouvez un accord à l'amiable, avant que ça ne vous coûte trop cher.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Votre volonté est importante aujourd'hui, et avec elle le désir de bien faire. L'entente relationnelle est parfaite au travail, n'en doutez pas. Toutefois, modérez vos actes, vous avez tendance à en faire un peu trop, et ça pourrait vous desservir.

Vous maîtrisez parfaitement bien votre porte-monnaie. Vos finances sont à l'équilibre, vous êtes rassuré. Alors, méfiez-vous des dépenses inconsidérées qui peuvent vous surprendre aujourd'hui ! Ne laissez pas Jupiter prendre possession de votre argent !



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Des initiatives sont prises dans votre activité. Un travail en équipe est possible. Vos supérieurs ont confiance en vous. L'activité peut demander une concentration. Faites-vous confiance. Une collaboration professionnelle vous motive. Vous êtes de nature dépensière. Les imprévus vous guettent. Les imprévus s'éditionnent. Des frais surgissent subitement. Vous devez mieux maîtriser vos émotions. Elles sont en effet la cause de dépenses peu nécessaires. Mais vous craquez facilement !



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Vous travaillerez dur et cela ne vous mettra pas de bonne humeur. Vous pourriez vous montrer quelque peu agressif, sans vous en rendre compte. Restez sur la réserve et soyez prudent, car vous risquez d'être maladroit, en dépit de votre bonne volonté.

Calculatrice à la main, vous épilucherez les factures, réduire les frais, limiterez la casse. Mais il sera possible qu'une idée de génie vous permette de dénicher un petit bonus à la dernière minute, typique de la Lune en Bélier dans votre maison VIII.



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Innovation et changement vous permettent de pouvoir penser à de nouveaux projets professionnels. Même si quelques perturbations sont présentes actuellement, ça ne change en rien vos objectifs. Vous maintenez le cap, vous êtes confiant.

Pour optimiser votre budget, vous avez des efforts à faire. Cher natif, si vous avez un projet en vue, mettez-vous au boulot, préparez rigoureusement votre dossier de financement, montrez-vous convaincant et motivé pour les remboursements.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Tout se passe très bien au bureau, mais évitez d'en faire trop ! Le carré Lune/Jupiter vous pousse à l'exagération, dans tous les domaines. Une vigilance s'impose, surtout dans votre travail. Vous voulez être partout en même temps, déléguiez un peu.

Les dépenses sont excessives en ce moment, il est préférable de rester vigilant en la matière. Heureusement, le sextile Jupiter/Neptune amène de vrais coups de chance, et vous pourriez en bénéficier dans le domaine de vos finances. Ce serait bienvenu !



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

L'activité demande une concentration importante. La Lune en Bélier vous fait réfléchir vite. Une réunion pourrait vous forcer à intervenir ! Vos supérieurs ont repéré vos compétences. C'est le bon jour pour exprimer votre créativité et vos bonnes idées !

La fin du mois met les poches vides. Vous multipliez les dépenses. Le peu de salaire qui entre repart aussitôt. Il est nécessaire de faire une pause sur vos dépenses. Commencez par ne plus être trop généreux avec vos proches. Conservez l'argent pour vous !



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Une activité importante vous demandera d'être attentif et vigilant sur le déroulement des opérations, car peu de temps vous sera accordé pour les mener. La rigueur sera de mise et vous n'aurez que peu de marges de manoeuvre dans votre travail.

La progression de Jupiter favorisera une bonne fluidité de vos revenus ainsi qu'un certain nombre de garanties qui en assureront la stabilité. Cette configuration mettra en avant tout ce que vous pourrez prétendre en termes de prime ou aide financière.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Les propositions affluent côté pro, vous ne savez pas comment faire. La plupart d'entre elles vous séduisent, toutefois, vous ne pouvez pas répondre favorablement à toutes. Vous avez des choix à faire. Cependant, la chance est de votre côté.

Vous évaluez avec justesse les rentrées et les sorties d'argent, vous ne souhaitez pas vous retrouver sur la paille. Pourtant, grâce aux influences astrales positives, il n'en est rien, vous gagnez même de l'argent facilement, qui l'eût cru !



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous appréciez beaucoup vos collègues de travail, mais ils se reposent un peu trop sur vous, et votre patience est à bout. Essayez de ne pas trop vous laisser abuser, votre empathie et votre générosité ont leurs limites. Vous ne pouvez pas être partout.

Prudence avec vos finances ! Vous pourriez avoir tendance à dépenser beaucoup, sans doute pour satisfaire vos proches, mais il y a des limites à ne pas franchir. Et vous risquez fort de les dépasser ! Soyez vigilant, et ajustez votre porte-monnaie !

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**